

qu'à Antioche, oit été désarmés par les Turcs et les Druses avec la plus atroce barbarie. Quant aux Druses, on s'est contenté de leur enlever un très-petit nombre d'armes en leur en laissant beaucoup plus qu'il n'en fallait pour les armer tous trois fois..."

Il faut d'ailleurs, sur tous ces affreux détails, entendre les récits que trace un respectable prêtre de ces contrées désolées, le P. Asar, envoyé par les chrétiens d'Orient pour plaider leur cause auprès de leurs frères d'Europe. Ainsi les Eglises d'Asie, cruellement éprouvées par les premières persécutions, envoyaient autrefois aux Eglises d'Afrique moins agitées, quelques-uns des prêtres témoins de leurs cruelles afflictions.

Mais ce qui achève de mettre le comble à l'intérêt déchirant et profond qu'inspirent tant de calamités, c'est le cri de désolation que pousse, du milieu de ces ruines et de ces massacres, Mgr. Abdallah Boustani, archevêque de Saïda. Après avoir retracé les derniers ravages exercés par les Druses et par les Turcs, le vénérable archevêque termine ainsi sa lettre touchante :

" Les malheurs dont nous parlons ont frappé surtout les diocèses de Beyrouth et de Saïda qui embrassent la Terre-Sainte, Sour, Acca, Nazareth, Haïffa, Yaffa, Jérusalem, Bethléem, Naplouse, jusqu'à l'Egypte, jusqu'à la Mekke, jusqu'à Damas. Depuis quarante ans que je suis l'humble serviteur de ce diocèse, je n'avais jamais vu, jamais ouï dire qu'une semblable désolation eût affligé les chrétiens de Syrie et pourtant, c'est notre amour pour la France, ce sont les prières que nous lui avons adressées qui ont attiré sur nous tant de maux.

" Je n'ai point été épargné ; tout ce qui m'appartenait a été deux fois saccagé ; l'on ne m'a pas même laissé mon anneau, ma mitre et mon bâton pastoral ; car j'ai été forcé de fuir pour sauver ma vie, avec les seuls habits qui couvraient mon corps ; maintenant il ne me reste absolument rien, et sans la charité de notre saint patriarche qui m'a recueilli, je serais mort, comme tant d'autres, de faim et de misère. Que le nom de Dieu soit béni !

" Mais aujourd'hui, mon diocèse, tout le peuple maronite et moi, nous avons une véritable espérance, car c'est à Dieu, c'est à sa sainte Mère, c'est aux femmes chrétiennes de la France et de l'Europe que nous adressons nos prières. Femmes françaises, agneaux de Jésus-Christ, vous dont le zèle est comme une perle précieuse devant le Seigneur, soyez bénies ! Vous dont les cœurs s'ouvrent à la pitié, vous qui avez des entrailles de miséricorde, ayez pitié de nous ! Prêtez l'oreille à nos cris, et mêlez le sang de ce qui reste d'Israël, de ce qui reste des Maronites. Sauvez leur vie, venez en aide à leur faiblesse, faites-leur rendre leur honneur qui engage le vôtre ; nous vous en conjurons par le sang de Jésus-Christ, car c'est par lui que vous êtes nos sœurs, arrêtez le bras de nos ennemis, mettez un frein à leur bouche qui nous hurlent l'injure, parce que nous sommes vos frères. O femmes de la France et de l'Europe chrétienne, mieux soutenez de l'Eglise catholique et du saint Vicaire de Jésus-Christ, c'est à vous que nous avons recours, car nous savons que les chrétiens de France ont toujours été le plus ferme appui du Saint-Siège. O France, France, noble tribu de Juda, fille aînée de David, avez-vous donc oublié vos labeurs et vos fatigues, votre sang versé aux plages de Syrie, vos morts qui reposent dans cette terre de Syrie, et votre glorieuse protection pour cette terre sacrée ! Qu'est devenu votre zèle, ô chrétiens ! O rois chrétiens, qu'est devenu votre honneur ! Avez-vous oublié que mon pauvre diocèse est celui qui donna naissance aux patriarches, aux prophètes, aux saints, aux bienheureux apôtres, à la Vierge-Marié et au Sauveur du monde ?

" O femmes de la France, ô filles de la Vierge des douleurs, consolez-vous et venez nous sauver ; et pourtant, pardonnez aux paroles d'un vieillard, comment pourrait-il se faire, lui dont la blessure est la plus cruelle, lui qui plus que tous les autres a des larmes à verser sur lui-même et sur son troupeau ? Deux cents membres de ma famille ont été massacrés par les infidèles ; je ne parle pas de ceux qui sont morts de misère ; toutes les églises, tous les couvents, tous les séminaires de mon diocèse, et ma propre maison archiépiscopale ont été détruits deux fois, un grand nombre de mes prêtres et de mes religieux ont été égorgés, et moi-même je suis resté nu comme au sortir du sein de ma mère. Nous vous prions donc, femmes françaises, nous tous, peuple maronite, hommes et femmes, enfans et vieillards, religieux et religieuses, prêtres et laïques, d'appeler sur nous la miséricorde de Dieu ; nous faire rendre notre prince et sa famille, et de nous aider par tous les moyens qui sont en votre pouvoir.

" Nous prions le Dieu tout-puissant d'acroître vos vertus, votre gloire et votre vie dans tous les siècles des siècles. Amen, amen !

ABDALLAH BOUSTANI,

Archevêque de Saïda, et tous les fidèles maronites de son diocèse accablés de douleurs.

20 décembre 1846.

## PARLEMENT PROVINCIAL.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

(Débats.)

Lundi, 7 juin 1847.

Après quelques affaires de routine, sur motion de M. Cayley, l'ordre du jour pour la considération de l'adresse en réponse au discours du trône est remis au lendemain, et la chambre s'ajourna.

## Projet d'adresse du ministère.

"Résolu : Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour remercier Son Excellence de la gracieuse harangue qu'elle a prononcée du haut du trône.

Pour féliciter Son Excellence de ce qu'elle a pris les rênes du gouvernement de cette province.

Pour exprimer la satisfaction de cette chambre, de ce qu'il a gracieusement plu à Sa Majesté de nommer comme son représentant dans les colonies de l'Amérique du Nord un gouvernement dont la carrière officielle antérieure dans une autre colonie de l'Empire Britannique donne l'heureuse garantie d'une administration prospère des affaires de cette grande province, sous la direction de Son Excellence.

Que nous sommes heureux d'apprendre que les représentations qui ont été faites de la part de cette province et de celles qui l'avoient, au sujet du bureau de la poste, ont engagé l'attention sérieuse du gouvernement impérial, et qu'il est au pouvoir de Son Excellence de nous informer, que les ministres de Sa Majesté sont prêts à abandonner aux autorités de la province le contrôle de ce département, aussitôt que par une entente entre les diverses législatures, des arrangements auront été mûris pour assurer à l'Amérique Britannique du Nord un système de bureau de poste effectif et uniforme.

Que nous devons exprimer à Son Excellence notre vive satisfaction de ce qu'un statut passé dans la dernière session du parlement impérial a conféré aux législatures coloniales le pouvoir d'abolir les droits différentiels et devant imposés dans les colonies en faveur des produits britanniques.

Que nous porterons notre attention la plus sérieuse sur cet important sujet et sur les communications y relatives, que Votre Excellence a reçues du secrétaire d'état de Sa Majesté pour les colonies, ainsi que des lieutenants-gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Que Son Excellence peut compter que nous nous occuperons avec attention des mesures qui pourront nous être soumises pour étendre plus généralement les facilités de l'emmagasinage en entrepôt aux ports de l'intérieur, et pour effectuer d'autres améliorations dans notre système commercial.

Nous voyons avec plaisir qu'on a fait des recherches dans le but de constater la possibilité qu'il y aurait de construire un chemin à rails entre Québec et Halifax, et que le gouvernement impérial a entrepris une exploration de la ligne projetée, laquelle est en voie de progrès.

Nous serons heureux de recevoir de Votre Excellence communication d'une dépêche du secrétaire d'état indiquant les mesures que le gouvernement de Sa Majesté se propose d'adopter pour remédier aux inconvéniens que les provinces de l'Amérique Britannique du Nord ont soufferts de l'opération du statut impérial pour la protection du droit de propriété littéraire.

L'attente d'une grande émigration, nous le concevons, a dû rendre prudente l'adoption de mesures propres à pouvoir d'avantage à la réception et à l'assistance médicale des malades, et à augmenter les moyens de transporter les émigrés pauvres dans des lieux où leur travail pourrait être requis ; nous sommes heureux d'apprendre que le parlement impérial a fait un octroi plus considérable dans ce but ; et tout en regrettant qu'il n'est que trop probable qu'il y aura beaucoup de dénuement et de souffrances parmi certaines classes d'émigrés, nous avons l'espérance que les espérances de Son Excellence relativement au caractère d'une grande partie de l'émigration puissent se réaliser.

Que nous donnerons notre attention la plus sérieuse aux comptes de l'année écoulée et aux estimés pour l'année courante, qui seront mis devant nous par Son Excellence ; et c'est avec la plus vive satisfaction que nous apprenons qu'il y a une augmentation dans les recettes provenant des travaux publics.

Que Son Excellence peut compter sur nous pour l'adoption des mesures nécessaires pour soutenir les établissemens et le crédit de la province, et pour maintenir le haut caractère de probité et de bonne foi dont le Canada a toujours joui, et dont il continuera à jouir, nous le croyons fermement.

Que nous exprimons notre reconnaissance envers la Providence de ce qu'elle nous a préservés du fléau de la famine dont une autre partie de l'Empire a été si douloureusement affectée ; et nous remercions Son Excellence au sujet des félicitations qu'elle nous adresse sur la libéralité que les habitans de cette colonie de toutes classes de toutes origines, sans omettre nos frères les Indiens, ont montrée, en contribuant au secours de leurs infortunes co-sujets.

Que nous pensons avec Son Excellence que les événemens de l'année dernière, quoiqu'exceptionnels jusqu'à un certain point, indiquent qu'il y a une demande croissante en Europe pour les produits de ce continent, et que de la plus haute importance pour les habitans de cette province l'amélioration au plus haut point de ses avantages naturels, et de ceux qui s'y rattachent comme partie intégrante d'un Empire qui abonde en richesse et en population.

Que nous apprécions d'une manière convenable la responsabilité qui pèse sur le parlement dans cette conjoncture, et que nous nous efforcerons par une sage législation de donner toute l'extension et le développement possibles au commerce, aux facultés productives et aux ressources de la province et de donner à ses institutions la prise sur les affections du peuple qui est la base du crédit public et privé, et la meilleure garantie du progrès social.

Que nous remercions Son Excellence de la déclaration qu'elle fait d'être prête à co-opérer de bon cœur avec nous dans toutes les mesures propres à